

Novembre 2021

BULLETIN MUNICIPAL

Lus-La-Croix-Haute



EDITO

Fin d'une saison estivale satisfaisante, malgré une météo plus 'traditionnelle' pour Lus !

L'eau n'aura pas manqué cet été, les sources et la nature en ont profité.

Les travaux des 'Aiguilles' sont terminés et les diverses associations ont pu commencer leurs activités dans des conditions confortables et adaptées. Le prochain gros projet de la commune va être la réhabilitation de la gendarmerie.

Autre gros chantier, l'effondrement de la D505 à la Jarjatte : nous avons insisté pour que les travaux soient faits rapidement en vue de la saison d'hiver. Tous nos partenaires (SMIGIBA, Natura 2000, Sites classés...) ont joué le jeu afin de ne pas mettre en danger la saison à la station et à Couleur Nature.

Un travail de réglementation de l'usage du fond du vallon a été mis en place, des panneaux rappelant l'interdiction d'y camper, et la fermeture de la route à partir de Saboyer, du 1er mai au 31 août.

Une réflexion est entamée sur le 'partage' de l'espace montagnard : nous qui avons la chance de vivre dans un environnement magnifique, comment concilier de façon équilibrée les activités agricoles et pastorales, forestières et le ramassage de champignons, la chasse, le VTT, la randonnée... ?

Laurent Bernard, maire.



BÂTIMENT DES AIGUILLES

Le nouveau bâtiment des Aiguilles a été inauguré samedi 6 novembre, par le maire et le conseil municipal en présence de Mme Corinne Quèbre, sous-préfète, Bernard Buis et Gilbert Bouchet, sénateurs, Alain Matheron, président de la Comcom, Séverine Gervy, directrice de la médiathèque de Die, et de nombreux habitants de Lus.

Un très gros investissement (492 000 € subventionnés à 77 % par le Département, la Région, l'Etat et le SDED) pour une commune de la taille de la nôtre, à la mesure de l'engagement de la commune **à soutenir et à développer le tissu associatif.**

FONCTIONNEMENT ET UTILISATION DES SALLES

Au rez-de-chaussée, la **Bibliothèque** et la **salle Serre Long**. Au premier étage les salles de la **Maison du Patrimoine** et la **salle du Haut Bouffet** servant de salle d'exposition durant l'été et de salle d'activité durant l'année scolaire.

Les deux salles (Haut Bouffet et Serre Long) sont gérées par l'association ADMR-Les Lucioles qui s'occupe du **planning de réservation et des clés**. Ces salles peuvent être mises à disposition des associations communales ou extérieures, à des organisateurs de spectacle ou de manifestation, à l'école, etc.

Après avoir signé une **convention** avec l'association ADMR-Les Lucioles, les organisations utilisatrices s'engagent au respect des locaux, à l'entretien et au nettoyage des lieux après chaque utilisation.

Les locaux sont magnifiques, nous souhaitons que tous puissent les utiliser en y trouvant le confort et le fonctionnel.

Pour tout renseignement complémentaire :
animation@leslucioles26.fr





ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE (ABC) :

CONNAÎTRE, S'APPROPRIER, PROTÉGER ET VALORISER LA BIODIVERSITÉ DE SON TERRITOIRE :

Cette démarche portée par le Parc Naturel Régional du Vercors en partenariat avec 38 communes volontaires permettra d'améliorer la connaissance sur la biodiversité de votre commune afin de mieux la préserver et la valoriser. 4 grandes thématiques ont été retenues :

- Les Chauve-souris
- Les Pollinisateurs
- Les Arbres remarquables et Haies
- Les Zones humides

L'ABC permettra de définir **un projet de préservation et de valorisation de la biodiversité "sur mesure" pour la commune**. Par exemple, des animations pédagogiques et des sorties de découverte de la faune ou de la flore pourront être organisées. Pour être au plus proche du territoire, le Parc Naturel Régional du Vercors recrutera plusieurs services civiques qui seront un relais sur le territoire et auront à leur charge une dizaine de communes.

Un comité de pilotage a eu lieu le 16 septembre avec pour objet le lancement de la démarche ABC avec l'ensemble des 38 communes concernées. À cette occasion, des ateliers participatifs thématiques ont permis de récolter les attentes des communes et des idées de sensibilisation.

La démarche se voulant participative, **une rencontre entre le Parc du Vercors et la commune aura lieu le 23 novembre à 18h**, puis un comité de suivi communal (rassemblant élus, référents locaux, associations, experts sur la commune, habitants, écoles) se constituera et se réunira au fil de la démarche.

Si vous êtes intéressé par le projet et que vous souhaitez faire partie de ce comité de suivi "ABC", merci de prendre contact avec la mairie. Ce comité de suivi correspond à un groupe de travail qui aura comme objectif de faire des choix sur les actions en lien avec l'ABC en fonction des enjeux, des opportunités et des personnes-ressources de la commune. Il est attendu des personnes qui s'impliqueront dans ce comité d'être motivées et disponibles pour participer à des réunions et diffuser l'information sur l'ABC. Par exemple, informer les habitants d'une sortie découverte des chauves-souris ou encore relayer de l'information sur l'utilisation des plateformes d'inventaires participatifs des pollinisateurs, être en lien avec le service civique du secteur...

Chrystelle Caton, Chargée de mission ABC - Parc du Vercors

COMPOSTAGE

Le **compostage** permet de gérer les déchets de cuisine du quotidien de façon simple, économique et efficace. Il réduit la quantité d'ordures ménagères transportée en Vallée du Rhône, limite les odeurs dans les poubelles et produit un amendement qui améliore les sols de nos jardins.

À ce jour, **trois composteurs collectifs sont à votre disposition** sur la commune, 7J/7 24 /24. Le premier est installé en face de l'école, un autre à la Caire et un troisième à la Jarjatte. Ils sont tenus bénévolement par des habitants, formés et soutenus par la Communauté de communes.

Venez donc déposer vos épluchures, fruits et légumes passés, marcs de café et sachets de thé et autres coquilles d'œufs (broyés) dans le composteur le plus proche de chez vous ou dans celui situé en face de l'école quand vous accompagnez vos enfants. On ne met pas les restes de viande et de poisson, les cendres, ni les produits de tonte et branchages (qui auraient pour effet d'encombrer trop rapidement le composteur).

Vous pouvez également rejoindre les équipes de bénévoles (on en recherche un-e pour le village), ou encore demander l'implantation d'un nouveau composteur dans votre hameau si celui-ci n'est pas déjà équipé.

Une animation prévention déchets / compostage à l'école aura lieu le 22 novembre.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter Christian Dopffer au 06 28 34 05 25 ou la CCD au 04 75 22 29 44



LUS CULTURE

HISTOIRE ET CHEMINS DU PAYS DE LUS

Dans les locaux de l'ancien Hôtel des Aiguilles superbement rénovés et aménagés, l'association Lus-Culture a présenté, pour le retour de la Maison du Patrimoine, une nouvelle exposition intitulée : « **Histoire et chemins du pays de Lus** ». Cette exposition, ouverte au public dès le 12 juillet, a été inaugurée officiellement le 2 août par Monsieur le Maire de Lus, Laurent Bernard.

Six thèmes de nature différente, destinés à être renouvelés, ont été choisis et présentés sur des panneaux : ils évoquent de grands moments de l'histoire du pays de Lus, anciens ou récents, qui ont laissé des traces dans le paysage, dans les constructions et dans la mémoire des habitants. Ce sont : **les Chartreux de Durbon ; les Templiers, sur le chemin du col de Lus ; Les Glacières, à Champ-Bertrand ; l'Architecture rurale ; les Colonies de vacances ; Jean Giono enfin.**

Pour chacun de ces thèmes un itinéraire de découverte est proposé et une fiche d'accompagnement, développant un peu le contenu des panneaux, est mise à disposition des visiteurs et promeneurs. Mais en même temps la connaissance de l'un de ces thèmes est chaque année approfondie, grâce à une exposition particulière qui lui est consacrée : cette année l'architecture rurale à Lus. Elle sera remplacée dans un ou deux ans par une exposition sur les colonies de vacances à Lus, et ainsi de suite.

Du 12 juillet au 18 août la Maison du Patrimoine a accueilli 616 visiteurs, dont 87 enfants, ce qui montre l'intérêt que suscite la connaissance du patrimoine de Lus, ancien ou plus récent, sous ses différents aspects. Il faut signaler que l'affiche de présentation de cette exposition a été réalisée par des enfants de l'école primaire de Lus. Cette participation de la jeunesse est, pour les responsables de l'association, un grand encouragement.



BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque vous invite chaleureusement à venir découvrir son nouveau lieu !

Les nouveaux horaires :
Le mardi de 16h à 18h
Le dimanche de 10h à 12h

Nous cherchons de nouveaux bénévoles pour tenir ces permanences...

Ce nouveau lieu incite à programmer des animations.

Le **vendredi 12 novembre**, à 19h, nous avons reçu Nathalie Yot, autrice en résidence à Veynes, qui nous a proposé une lecture de ses textes puis des échanges.

Le **samedi 20 novembre**, premier café-livres, (d'autres suivront) de 10h à 12h. L'occasion de présenter un ou plusieurs livres que vous aimez, et de découvrir ce que d'autres lecteurs ont aimé...!

Atelier d'écriture le samedi 16 janvier 2022 de 9h à 16h.

Cotisation à partir de 10€/an
Venez vous inscrire !



CONCOURS DES ILLUMINATIONS DE FÊTES DE FIN D'ANNÉE

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Lus-la-Croix-Haute, organise un **concours de maisons illuminées** entre le 4 décembre 2021 (fête de la Sainte-Barbe) et le 6 janvier 2022 (fête de L'Épiphanie).

Ce concours est ouvert à toute la commune.

Un Jury composé de 2 membres de l'amicale et d'un conseiller municipal sillonnera la commune en cette période pour noter les maisons les mieux éclairées.

1er Prix Un bon achat de 150 € dans une jardinerie

2^{ème} Prix Un bon achat de 100 € dans une jardinerie

3^{ème} Prix Un bon achat de 50 € dans une jardinerie

Les vainqueurs ne pourront pas participer l'année suivante.

Cérémonie de la Sainte-Barbe
Samedi 4 décembre, les membres de l'amicale invitent la population à la cérémonie de leur Sainte-Barbe qui sera suivie d'un moment de convivialité autour d'un verre à la caserne.

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES À LUS

**Musique, Zumba, Yoga, Chant,
Jardin partagé, Danse, VTT,
Club Protection de la Nature**

Renseignements :
animation@leslucioles26.fr

Randonnées pédestres et sorties culturelles

Renseignements : Monique Bonniot
04 92 58 53 11

Club Lussois du 3^{ème} âge et de l'amitié

Renseignements : Ginette Carmel

ACHB (Bibliothèque)

Renseignements : le mardi ou le dimanche à la Bibliothèque



ETAT CIVIL

NAISSANCES :

Auguste AZZOLINI né le 8 juin
Alexandre AZZOLINI né le 8 juin
Milane GERVASONI né le 6 juillet
Judith MARQUIER née le 19 septembre
Douglas BLANC née le 27 septembre
Gildas ABRANT né le 31 octobre

MARIAGES :

Nadine BERNARD et
Michel SPADACINI, le 22 mai
Cécile PORTELLI et Jean-François
DENIS, le 6 juillet
Pauline ROUXINOL et Christophe
JUAREZ, le 4 septembre

DÉCÈS :

Faustino ALVAREZ-Rodriguez, le 6 mai
Jeannette GERVASONI, le 16 mai
Gisèle BREYTON, le 17 juillet
Emilienne BOREL, le 21 septembre
Pierre CORBIER, le 23 octobre



JARDIN PARTAGÉ

Après une première saison "test",
l'expérience continue...!
Nous recherchons d'autres per-
sonnes intéressées pour étoffer
l'équipe !
contact : animation@leslucioles26.fr



HALLOWEEN

Pour la grande joie des enfants, l'as-
sociation des Amis de l'école s'est
retrouvée le dimanche 31 octobre
sur le marché pour fêter Halloween.
Parents et enfants se sont bien
amusés à la chasse au trésor organ-
isée dans le village.

DON DE SANG

La collecte "Don de Sang" sera à
Lus (Salle Polyvalente)
Vendredi 19 novembre
de 9h à 12h30
Pour qu'ils reviennent, il leur
faudra un minimum
de 30 personnes

ADRESSAGE POSTAL

**Pensez à faire votre change-
ment d'adresse postale auprès
de tous les organismes qui vous
envoient du courrier (Banques,
CAF, assurances, etc.)
Bientôt les agents du tri postal
n'auront plus que les numéros
de boîtes aux lettres et le cour-
rier non numéroté retournera à
l'envoyeur...**

CR DES SÉANCES

DES CONSEILS MUNICIPAUX

Nous vous rappelons que vous
trouverez les CR des Conseils sur
le site de la Mairie :

lus-la-croix-haute.fr

Les horaires d'ouverture
de la mairie au public :

Du lundi au vendredi
de 8h à 12h

Le 3^{ème} samedi du mois
de 9h à 12h

CINEMA

Les séances reprennent :
Mercredi 24 novembre
Mercredi 15 décembre
Mercredi 5 janvier
Séance enfant : 18h
Séance adulte : 20h



Malgré le temps maussade, nous
sommes contents d'avoir pu accue-
illir une trentaine de familles.
Merci aux bénévoles sans qui cela
n'aurait été possible !



PERISCOLAIRE

À l'issue du temps scolaire, la
commune a mis en place un temps de
garderie périscolaire jusqu'à 17 h 20.
Les enfants pris en charge font des
activités ludiques.

À chaque période, une concertation
a lieu entre enfants et Isabelle
(responsable de ce temps) pour
préparer les ateliers.

Depuis 5 ans, le centre social et
culturel du Diois intervient deux
séances par an. Florence et Baptiste
apportent des malles de jeux de
société, marionnettes ou encore de
maquillage.

C'est ainsi que jeudi 21 septembre,
nous nous sommes amusés avec
eux. Merci à ce partenariat.

Isabelle Morisset

TETRALOUPS

Après 7 demi-journées
d'aventures et d'activités
en tout genre le **Club**

Connaître et Protéger la Nature
les "Tétraloups" va entrer en hi-
bernation pour une période indéter-
minée. En espérant revoir vos enfants
quand je sortirai de mon terrier. À très
bientôt !

Julia pour le Club Nature
"Les Tétraloups"



COLIS DE NOËL



En raison de la situation sanitaire,
le traditionnel repas des aînés
n'aura malheureusement pas lieu
cette année...

Un colis de Noël sera offert
comme l'année dernière, les
bénéficiaires recevront un cour-
rier courant décembre pour leur
indiquer les modalités de retrait
en mairie.

Responsables de publication : L.Bernard et M.F.Peyrichou.
Conception : B.Passot - Impression Saxoprint - Contributeurs :
J.C.Bouvier, C.Caton, T.Collange, C.Dopffer, J.Guérin, D.Jaquemoud,
J.L.Mathieu, S.Millet, I.Morisset, S.Nouar, A.Ray.



LE PLAN DE RELANCE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le gouvernement a lancé en septembre 2020 **un vaste plan de relance pour dynamiser l'économie française** suite à la crise liée au COVID.

À ce titre une enveloppe de 200 M€ est destinée à la forêt et à la filière Bois dont **150 M€ seront consacrés à l'adaptation des forêts au changement climatique** et à la reconstitution de peuplements par reboisement.

POURQUOI UN PLAN DE RELANCE POUR LA FORÊT ?

Ces dernières années, on constate que **les forêts françaises ont subi des sécheresses prolongées et des températures hors normes** entraînant des dépérissements massifs de l'Épicéa dans le grand quart Nord Est mais également une augmentation de la mortalité d'autres essences comme le Sapin, le Pin sylvestre sur d'autres territoires. Dans le dernier rapport du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), tous les scénarios envisagés, du plus optimiste au plus pessimiste, indiquent que **la température mondiale devrait atteindre + 1,5 °C, autour de 2030**. Soit, dix ans plus tôt que l'estimation du GIEC d'il y a trois ans ! Le changement climatique est 10 fois plus rapide que la capacité de migration naturelle des essences forestières (Pour ordre d'idée une élévation de la température de +4 °C correspondrait à une remontée de 800 km en latitude et de 600 m en altitude). Le volet forestier du plan de relance vise à rendre les forêts plus résilientes au changement climatique.

L'objectif est de planter 45 000 hectares de forêts afin de capter 150 000 tonnes de CO2 supplémentaires chaque année.

COMMENT RÉUSSIR L'ADAPTATION DES FORÊTS ?

Dans les 50 prochaines années, on estime que 60 % des territoires occupés aujourd'hui par les grandes essences forestières sortiront des limites climatiques acceptables pour ces essences.

Pour réussir l'adaptation des forêts au changement climatique, il est important d'**apporter de la diversité par le mode de gestion** (composition en essences, structures, traitements...) comme le traitement en futaie irrégulière pratiqué dans nos forêts de montagne **mais aussi par le mode d'intervention** (plantation, régénération naturelle, libre évolution). On parle désormais de **forêt mosaïque**.

Un parallèle peut être fait avec l'introduction du Pin noir à la fin du 19e siècle dans le Haut Diois. En effet, cette essence a permis de maintenir les sols et d'apporter un couvert forestier laissant place aujourd'hui à **une régénération naturelle d'essences mélangées**.

QUELS SONT LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE À LUS-LA-CROIX-HAUTE ?

La forêt communale de Lus-la-Croix-Haute est une forêt emblématique qui se distingue par sa position géographique méridionale des Alpes du Nord permettant déjà de **visualiser les effets du changement climatique**.

Depuis 2018, **le Sapin pectiné et l'Épicéa sont fortement impactés** par les sécheresses estivales : colonisation par le gui, houppiers secs, rougissement des aiguilles, branches sèches ou mortes, descente de cimes, arbres morts, ... Des coupes sanitaires ont été réalisées sur les cantons de Mottaire et de Pinier sur la période 2019-2021 afin de récolter les arbres dépérissants.

UN PLAN DE RELANCE EN FORÊT COMMUNALE DE LUS-LA-CROIX-HAUTE ?

Dans le cadre du dispositif plan de relance, **deux projets de plantation sont programmés pour 2022** en forêt communale de Lus-la-Croix-Haute **pour reconstituer une surface totale de 12 ha** (8 ha sur le canton de Mottaire et 4 ha sur le canton de Pinier). Les plantations sont subventionnées à hauteur de 80 %.

Un mélange d'essences sera planté en s'appuyant sur la régénération naturelle existante. Parmi ces essences on pourra retrouver entre autres, le Mélèze d'Europe, le Chêne sessile, l'Alisier torminal, le Cèdre de l'Atlas, le Pommier sauvage, le Sapin de Bornmüller, le Sorbier domestique, le Pin Salzmann, ... Au total, 12 000 plants seront **plantés**.

Ces essences ont été choisies suite à la réalisation d'un diagnostic sylvicole reposant sur une analyse des potentialités stationnelles du terrain, la collecte de données climatiques et l'étude des modèles et scénarios climatiques futurs pour chaque essence.

L'objectif est de maintenir un couvert forestier et d'apporter de la diversité pour augmenter les chances d'adaptation de la forêt au changement climatique.

STATION LUS LA JARJATTE

BILAN SAISON ESTIVALE

Cette saison, la gestion des activités a été reprise par L'EPIC « les stations de la Drôme », montrant une volonté de s'impliquer à nouveau sur le site Hiver comme Été.

L'association « les Amis de la Jarjatte » doit être particulièrement remerciée

pour son implication sur la période transitoire (de 2016 à 2020) où elle a assuré l'organisation des activités, montrant ainsi que l'offre de loisirs répondait aux attentes d'une clientèle familiale.

Coté bilan, celui-ci est encourageant. En effet, malgré une météorologie capricieuse et des mesures sanitaires impactantes, la fréquentation a été stabilisée en comparaison avec la saison précédente 2020 (environ 3 000 passages).

S'il faut déplorer la baisse d'accueil de groupes, les familles étaient présentes et une légère augmentation tarifaire a pu compenser cette perte : La gestion par l'EPIC dégage 20 % de chiffre d'affaires supplémentaire.

L'aide financière apportée par la mairie pour la sécurisation des itinéraires et organisation des secours, permet au budget d'être quasiment à l'équilibre. Ce partenariat est un levier nécessaire qui montre une voie à suivre afin de développer l'offre de loisirs, celle-ci ayant des retombées directes pour l'économie touristique : satisfaction des clients - emplois générés et retombées indirectes / fréquentation des hébergements et commerces...



Il faut également remercier Christine, Julien, Yvan qui se sont impliqués, sous le contrôle de Cyril, et qui ont su apporter leurs compétences et leur engagement pour assurer le meilleur accueil aux usagers et assumer la sécurité des pratiquants.

Historiquement, le développement des activités estivales a été mis en œuvre par Thomas Sallansonnet, directeur de la station qui s'est mobilisé sans compter pour le développement du site de la Jarjatte. Il était important de le signaler et de le remercier pour son implication.

Thomas a réintégré le Département depuis juin. Nous lui souhaitons bonne chance pour la suite de son parcours professionnel

Quelques mots sur l'avenir de la station

Le déficit d'enneigement (perte de 8 jours d'exploitation depuis 10 ans), les équipements vieillissants et le modèle économique du tout ski doivent être questionnés.

À l'avenir nous devons pouvoir garantir à nos clients une activité avec ou sans neige.

Sans conteste, l'activité de loisirs doit être confortée en toute saison mais en répondant aux évolutions des attentes des clients qui souhaitent se reconnecter avec la nature, vivre des expériences authentiques dans le respect du milieu et des pratiques, accéder à des activités en étant sécurisés.

L'EPIC est en train de finaliser un projet d'avenir pour les stations, le site de la Jarjatte est concerné par cette démarche. Il dispose d'atouts indéniables (diversités et paysages – richesse d'un patrimoine.).

Du côté de la municipalité

Plus largement, il faudra étendre cette réflexion à l'échelle du territoire communal. La station est en effet un des acteurs concerné par le développement touristique, mais il n'est pas le seul.

La commission tourisme, au sein du Conseil Municipal souhaite travailler à l'élaboration d'axes d'aménagement qui œuvrent à un développement doux du tourisme en s'appuyant sur les atouts et en se préservant de toute sur fréquentation qui irait à l'encontre de nos valeurs et des attentes de nos visiteurs.

Cette démarche va devoir s'engager dans une dynamique partenariale, tant au plan local qu'avec l'ensemble des partenaires (Communauté de Communes - Parc - Département.)

Ce travail nécessitera de s'interroger sur des thématiques telles que l'hébergement, la qualité des services, la mobilité, la préservation de la bio-diversité, l'agro-tourisme. Autant de questions pour lesquelles nous devons apporter des réponses cohérentes.

Daniel Jaquemoud

FESTIVITÉS ESTIVALES

Après ces longues semaines de confinement sans événements festifs, nous nous retrouvons déconfinés au printemps, des décisions sont rapidement

prises pour mettre en place les activités de l'été, de nombreux coups de téléphone pour réserver les dates avec les forains, les groupes de musique, artificiers, cirque etc. L'été fut vite là !

Les directives gouvernementales sanitaires nous ont été transmises de semaine en semaine. Les touristes étaient impatients de retrouver la piste de danse après de longs mois sans regroupement. Mais la pluie, la grêle, le froid nous ont rappelé que nous étions à Lus-la-Croix-Haute. Nous avons dû nous organiser, à la dernière minute, non sans peine, à faire les soirées dans la salle polyvalente. En espérant une météo plus clémente pour l'été 2022 tout en sachant que le climat de Lus nous réserve parfois de belles surprises. À l'année prochaine...

Jean-Luc Mathieu

